



## Las Noticias de la República Democrática del Congo (RDC)

[2024-09-16/2024-09-30]

### Publicación quincenal

**Lundi 16 septembre.**

**Gouvernement et banc syndical de l'ESU signent un protocole d'accord, pour l'amélioration des conditions de travail et de salaire du personnel de l'enseignement supérieur, universitaire et recherche scientifique (ESU).** La ministre de l'Enseignement supérieur et universitaire a salué l'engagement des délégués syndicaux, qui ont accepté de travailler en sourdine aux termes des travaux de la Commission paritaire entre les deux parties, lancés depuis le 2 septembre 2024 à Bibwa, en attendant une réponse appropriée aux préalables qu'ils avaient posés. Une feuille de route a été présentée au Gouvernement, à cette occasion, portant des propositions concrètes qui visent à garantir la paix à la rentrée académique 2024-2025.

**RDC: jour de rentrée pour les parlementaires.** Les travaux des deux chambres, l'Assemblée nationale et le Sénat, reprennent ce lundi après trois mois de suspension. Une session qui sera essentiellement budgétaire. Et c'est un peu la première grande rentrée pour les deux chambres issues des élections du 20 décembre dernier puisque la précédente session, en mars, avait été surtout marquée par l'installation des nouveaux bureaux dont la composition avait pris du temps. Désormais, c'est avec Vital Kamerhe, au perchoir de l'Assemblée nationale, et Jean-Michel Sama Lukonde, à la tête du Sénat, que les parlementaires congolais vont d'abord plancher sur le budget 2025. Mais il faudra aussi rapidement mettre en place les différentes commissions et différents groupes parlementaires. Enfin, le rapporteur de l'Assemblée nationale, a déclaré que les questions sécuritaires seront aussi abordées. (RFI)

**Matadi : inhumation de 14 corps d'indigents abandonnés à la morgue depuis 4 ans.** Selon le maire de la ville de Matadi toutes les procédures légales que requiert cette opération ont été respectées, d'autant plus que la mairie a délivré le permis d'inhumation après l'avis favorable du procureur de la République. Parmi ces personnes se trouvent des prisonniers et des accidentés.

**Assemblée nationale : Judith Suminwa dépose le projet de Budget 2025 chiffré à 18 milliards USD.** Le projet déposé ce lundi présente une augmentation d'environ 21% par rapport au budget de l'exercice 2024, qui s'élevait à 40.986,0 milliards de francs congolais, soit un peu plus de 16 milliards de dollars américains. Judith Suminwa dit s'attaquer aux questions relatives à la sécurité et au rétablissement de la paix sur l'ensemble du territoire national, à l'amélioration du pouvoir d'achat de la population, à l'éducation, aux investissements et à la promotion de l'agriculture. La Cheffe du Gouvernement a annoncé une augmentation de 13% des ressources allouées à l'agriculture, afin de promouvoir cette activité primaire de base. L'Exécutif met aussi un accent sur le développement rural en RDC, à travers notamment les infrastructures routières, les routes nationales, les routes interprovinciales et celles de dessertes agricoles ainsi que les voies fluviales. La Première ministre a aussi déposé au bureau de l'Assemblée nationale le Projet de loi portant reddition des comptes exercice 2024 et le Projet de loi de finances rectificative 2024.

**Bunia : l'accès à l'eau potable, un casse-tête pour les déplacés de Kigonze.** Les quatorze mille déplacés du camp de Kigonze, à Bunia, ont des difficultés d'accès à l'eau potable depuis six mois. Sur les sept forages d'eau installés sur ce site, seuls quatre fonctionnent encore. Cette difficulté d'accès à l'eau potable force, non sans difficultés, certains déplacés à chercher l'eau en dehors du camp. En plus du problème d'accès à l'eau potable, les déplacés de Kigonze font leurs besoins dans des toilettes pleines d'excréments.

« **La protection des civils en RDC reste une priorité importante** ». Le secrétaire général adjoint des Nations unies chargé du Département de maintien de la paix, a abordé la question relative à la protection des civils, face au drame humanitaire que connaît la RDC dans sa partie Est. Pour lui, la protection des civils reste prioritaire et déterminante. « Malheureusement, les appels de fonds humanitaires pour la RDC n'ont été satisfaits qu'à hauteur de 37 ou 38% ».

**La Belgique convoque l'ambassadeur congolais après la condamnation à mort de Jean-Jacques Wondo.** L'expert militaire belge a débarqué à Kinshasa à l'invitation des plus hautes autorités en février 2024 pour "humaniser" les services de renseignement, est condamné à mort et considéré comme le "cerveau" de cette aventure bancale, presque surréaliste. Dimanche, notre ministre des Affaires étrangères, Hadja Lahbib, publiait un communiqué sur X sur son entretien avec son homologue congolais sur ce dossier en mettant en avant sa "vive inquiétude face à la condamnation de Jean-Jacques Wondo" et en rappelant "l'opposition absolue de la Belgique à la peine de mort" avant d'insister sur le fait que "le droit à la défense doit toujours être respecté". Dans la foulée de ce message La Libre Belgique a appris de source officielle que l'ambassadeur de la RDC avait été convoqué ce lundi aux Affaires étrangères belges. Cette convocation de l'ambassadeur de la RDC par les Affaires étrangères, la mise au point des relations entre les deux États, était devenue une nécessité tant le pouvoir de Félix Tshisekedi s'est embarqué sur une pente dangereuse qui mène aux pires dérives dictatoriales. **(La Libre Afrique)**

**Mardi 17 septembre.**

**Vital Kamerhe et Sama Lukonde préoccupés par la situation sécuritaire et socioéconomique de la RDC.** Les deux chambres du Parlement ont ouvert solennellement ce lundi 16 septembre la session ordinaire de septembre. Le président de l'Assemblée nationale, Vital Kamerhe a salué le dépôt du projet du budget 2025 dans le délai constitutionnel par la Première ministre. Il dit retenir la sécurité, l'amélioration du social des Congolais et la diversification de l'économie parmi les priorités du budget 2025. Pour sa part, le président du Sénat insiste sur l'importance du rôle que doit jouer le Sénat dans l'architecture des institutions de la RDC, notamment en ce qui concerne le développement à partir de la base. Selon lui, le Sénat doit défendre les intérêts des provinces et promouvoir la décentralisation. Les présidents des deux chambres du Parlement ont donc invité les députés et sénateurs à déposer leurs rapports des vacances parlementaires dans les 15 prochains jours, afin que les problèmes de leurs électeurs soient pris en compte dans le prochain budget. **Session de septembre : la société civile de Goma attend du Parlement des solutions sur le retour de la paix.** « La société civile attend de cette rentrée de grandes résolutions pour d'abord ramener la paix et la sécurité, le retour des populations dans leurs entités, principalement dans la province du Nord-Kivu où les entités de grands territoires sont sous le contrôle du M23, où les écoles ne fonctionnent pas où l'insécurité bat record même dans la ville de Goma ». La société civile de Goma veut que le Parlement congolais puisse équilibrer les budgets au niveau des fonctionnaires de l'État, au niveau des agents de défense et de sécurité, mais aussi au niveau du social, c'est-à-dire la hausse des salaires des enseignants, des médecins et de réhabiliter des infrastructures de base : routes de desserte agricole, hôpitaux, écoles...

**Rutshuru : près de 6 000 ménages de Kihondo fuient les combats vers Bambu,** à la suite des combats entre M23 et combattants Wazalendo. Selon les sources locales, des violents affrontements opposent depuis quelques jours ces belligérants. **Combats M23-FDLR : paralysie des activités champêtres à Rutshuru.** Ces accrochages se déroulent dans les champs agricoles périphériques où les FDLR ont pris fuite après l'occupation de plusieurs entités par le M23. Une situation qui crée la psychose parmi les habitants de cette contrée. Victimes de cette traque, les paisibles populations sont interdites d'accéder à leurs champs. De nombreuses personnes sont arrêtées, accusées de collaborer avec les forces loyaliste, a fait savoir un notable du coin.

**Goma : l'ONG AICED pour l'application de l'arrêté interdisant l'usage des emballages plastiques.** Cette mesure vise à protéger la santé des communautés et éviter la pollution des écosystèmes. Le directeur exécutif de cette ONG Appui aux initiatives communautaires de conservation de l'environnement et de développement durable (AICED) se dit inquiet de constater que cette disposition n'est toujours pas respectée, deux mois après la fin du moratoire accordé aux commerçants. Dans un communiqué publié le 19 juin 2024, le gouverneur du Nord-Kivu, avait précisé que « les emballages non biodégradables portent atteinte à la santé humaine et à l'environnement en

polluant les écosystèmes ». Il avait ainsi accordé un moratoire d'un mois aux opérateurs économiques d'écouler leurs stocks.

**Les ex-Kuluna au service de la nation : 400 bancs remis aux écoles du camp Tshatshi.** Ces bancs sont produits par d'anciens Kuluna, désormais réintégrés et devenus bâtisseurs de la nation. Les écoles publiques des camps militaires CETA et Badiadingi recevront leurs dotations la semaine prochaine. Tous ces bancs sont fabriqués par le Service national dans ses ateliers, notamment celui situé dans la commune de Nsele. Cette dotation de bancs-pupitres aux écoles des camps militaires est un symbole fort de l'engagement du Président Tshisekedi à améliorer les conditions de vie des familles militaires et à promouvoir une éducation gratuite et de qualité à travers tout le pays. Les efforts de réintégration des ex-Kuluna dans ce processus témoignent d'une volonté de reconstruction sociale et économique en RDC. (Actualité.CD)

**Mercredi 18 septembre.**

**Catastrophe humanitaire en RDC : l'Union sacrée demande l'implication de l'ONU.** A cette occasion, la plateforme politique du Chef de l'Etat a soulevé certaines questions relatives aux dégâts collatéraux de la guerre au pays, notamment la catastrophe humanitaire que connaît la RDC. En outre, ces délégués de la majorité au pouvoir ont attiré l'attention des Nations unies sur l'intangibilité des frontières du pays, qui n'est pas respectée par le Rwanda voisin. « Le Gouvernement congolais a mis en place un cadre de concertation humanitaire. Nous avons aujourd'hui des acteurs humanitaires sur terrain. Nous avons même mis en place un plan de réponse humanitaire. Néanmoins, quelle est la contribution de la Monusco à ce plan ? » L'UDPS, a insisté sur l'intangibilité des frontières congolaises, qui sont violées par le Rwanda. L'AFDC est d'avis que les pays de la région gagneraient plus à travailler dans la coopération et non en se faisant la guerre. Arrivé dimanche soir en RDC, Jean-Pierre Lacroix poursuit ses entretiens avec les autorités, la majorité, l'opposition et la société civile congolaises sur le processus de paix dans ce pays. **Martin Fayulu à Jean-Pierre Lacroix : « Nous voulons un processus de Kinshasa »** Jean-Pierre Lacroix, a également reçu ceux de l'opposition politique mardi 17 septembre à Kinshasa. A cette rencontre, Martin Fayulu, a soulevé la question des rebelles de FDLR qui pèse sur le Gouvernement congolais et qui compliquerait davantage les négociations en cours entre Kinshasa et Kigali. Entre-temps, le président de l'Ecide a plaidé pour le soutien des Nations unies à son initiative de dialogue national pour la réconciliation des Congolais : « Nous voulons un processus de Kinshasa (...), pour que les filles et fils de ce pays se mettent ensemble, comprennent les causes profondes de leurs problèmes, qu'ils se disent la vérité et qu'ils se réconcilient en vue de la cohésion nationale, pour affronter les ennemis extérieurs là où il y en a ». Pour Jean-Pierre Lacroix, les Nations unies à travers la Monusco sont favorables à l'initiative de dialogue entre Congolais, face aux défis de l'Est. Il a par ailleurs plaidé aussi pour la prise en compte, par la classe politique, du processus de Nairobi et de Luanda.

**Beni : des militaires Fardc détruisent des maisons de civils à Kinyembahore,** secteur de Ruwenzori à une soixantaine de kms de Beni (Nord-Kivu). Les responsables de la société civile fustigent également les tracasseries militaires au niveau des barrières érigées « illégalement » par ces militaires à l'entrée des localités de Hurara et de Mulwa, qui ouvrent la voie aux champs de la population de cette contrée.

**Le Sud-Kivu face au défi du dépistage des cas de mpox.** Dans la province du Sud-Kivu, considérée comme l'épicentre de l'épidémie de mpox, près de 6 000 cas ont été enregistrés depuis début 2024. La prise en charge des patients touchés par la maladie, y reste un défi. La première difficulté est le diagnostic, car les tests de laboratoire manquent. Résultat : « seuls 40 % environ des cas suspects » de mpox ont pu être testés depuis le début de l'année. Progressivement, des tests arrivent dans le pays, mais les acheminer dans les zones reculées est un véritable défi dans un pays vaste, où manquent routes et infrastructures. L'autre grande difficulté, c'est l'accès au vaccin. Le pays a reçu à ce jour 265 000 doses de vaccins. Une goutte d'eau rapportée aux besoins dans ce pays de plus de 100 millions d'habitants. La RDC espère pouvoir lancer une campagne de vaccination de masse en octobre. Une véritable course contre-la-montre. Quant au personnel soignant, il travaille souvent dans la peur et avec peu de protection. (RFI)

**Le bilan du naufrage sur la rivière Kwango passe de 3 à 6 morts et au moins 40 disparus.** Le naufrage est survenu lundi avant-midi sur la rivière Kwango, précisément au village pont Kwango. La recherche des corps se poursuit. D'après le bilan provisoire communiqué la soirée de lundi, 79 rescapés ont été identifiés et une quarantaine de personnes disparues, selon les estimations faites sur base des témoignages des passagers qui parlent de 150 personnes qui étaient à bord de l'embarcation. L'embarcation naufragée a quitté le village Tembo dans le territoire de Kasongolunda à destination de Kinshasa, en passant par le pont Kwango. C'est à 9 heures et en pleine manœuvre de départ qu'elle s'est cognée contre le pont jeté sur la rivière Kwango. (Actualité.CD)

**Ituri : au moins 32 civils tués en une semaine à Djugu**, par des miliciens des groupes armés Codeco et Zaïre. Le dernier massacre a eu lieu dans la nuit de dimanche à lundi, où dix personnes ont été tuées à l'arme blanche par des miliciens de la Codeco. Quelques jours plus tôt, à Jina, dix autres personnes ont perdu la vie lors d'un affrontement entre les éléments des milices Codeco et Zaïre. D'autres localités comme Zubula, Abombi, Djugu-centre, Gbala, Pitso, Nyapala ont aussi été le théâtre de violences, faisant une dizaine de morts supplémentaires. Une quarantaine de maisons sont détruites, des maisons commerciales ainsi que des structures médicales ont été pillées. Les centres de santé et hôpitaux n'ont plus d'équipements ni des médicaments.

**Tshopo : le CIFOR-IGRAF distribue 50 tonnes de semences à Yangambi.** Cette distribution entre dans le cadre du projet FORETS financé par l'Union européenne. L'objectif est d'augmenter d'au moins 30% le rendement de la production agricole dans cette partie du pays. Dans le lot de semences figurent principalement le maïs, le riz et l'arachide. La quantité distribuée varie entre 12.5 et 25 kg pour le maïs, 20 à 40 kg pour le riz et 30 à 60 kg pour l'arachide. Les bénéficiaires, à savoir les associations, les églises et les écoles se disent satisfaits de cette dotation. Près d'une centaine de moniteurs agricoles du paysage de Yangambi ont été recyclés par le Centre de recherche forestière internationale et Centre international pour la recherche en agroforesterie (CIFOR-IGRAF). Ils devront suivre et accompagner tous ces bénéficiaires jusqu'à la récolte.

**Jean-Pierre Lacroix à Goma : « La MONUSCO va continuer sa coopération militaire avec les autorités provinciales**, compte tenu de l'instabilité sécuritaire dans la province ». Le Secrétaire général adjoint aux opérations de paix, Jean-Pierre Lacroix, a fait cette déclaration après son échange avec le gouverneur militaire de province du Nord-Kivu. « Nous avons discuté de la meilleure manière d'organiser l'amélioration de la coopération avec les autorités. Comment faire en sorte qu'il y ait la meilleure synergie possible pour tenir compte aussi de la présence d'autres acteurs comme la SAMIDRC. Nous sommes mandatés maintenant pour apporter davantage de soutien à la SAMIDRC avec les moyens de la Monusco ».

**Kinshasa : libération conditionnelle de plus de 300 détenus de la prison de Makala.** L'opération va se poursuivre jeudi 19 septembre. Cette initiative vise à désengorger cette prison surpeuplée, qui compte de nombreuses personnes en situation de détention préventive pour des infractions mineures, a indiqué la source. La libération fait suite à la première vague de libérations conditionnelles et de commutations de peines pour les condamnés, qui avait été lancée le samedi 27 juillet 2024.

**Jeudi 19 septembre.**

**Lubero : environ 287 ex-combattants démobilisés en 2 ans.** « Ceux-ci sont maintenant en train d'être réinsérés dans leurs communautés respectives à travers le projet Muda Wa Amani, mise en œuvre par notre partenaire Hepers », a fait savoir le chef d'antenne du Programme de désarmement, démobilisation, relèvement communautaire et stabilisation (PDDRCS) antenne de Lubero. Il a également précisé que 72 autres ex-combattants attendent leur réinsertion dans cette contrée. Toujours au Nord-Kivu, l'antenne PDDRCS a en outre démobilisé et réinséré quelques centaines d'ex-combattants dans le territoire voisin de Beni.

**Tshopo : 927 162 enfants attendus pour la vaccination contre la poliomyélite**, du 19 au 21 septembre. Cette campagne est prévue dans 17 zones de santé sur les 23 que compte la Tshopo et dans 5 autres zones du Maniema. Cette campagne est une opportunité pour administrer des vaccins aux enfants non ou insuffisamment vaccinés.

**Kinshasa : la Banque mondiale et l'hôtel de ville renforcent leur coopération face au changement climatique.** Kinshasa et la Banque mondiale vont coopérer pour « faire face aux dommages créés par les inondations, les érosions, les glissements de terrain, tous liés au changement climatique et qui affectent terriblement les citoyens de la ville de Kinshasa ». Les 2 parties ont aussi abordé la question du projet « Kin elanda », de l'hôtel de ville « dont la mise en œuvre a déjà contribué à donner de l'eau potable à plus de 2 millions de Kinois et dont la mise en œuvre continuera ». La question d'évacuation et recyclages des déchets, pour en faire une opportunité énergétique et de création d'emplois, fait aussi partie des projets de coopération entre la banque mondiale et l'Hôtel de ville de Kinshasa.

**Le FCC toujours mécontent, rappelle à Jean-Pierre Lacroix que “ses alertes concernant la fraude programmée aux élections de 2023 avait été ignorées”** « Le Front Commun pour le Congo, avait, en son temps, lancé des nombreuses alertes concernant la fraude programmée aux élections de 2023 ainsi que des appels à dialoguer pour apporter audit au processus électoral, les correctifs indispensables pour garantir la fiabilité des résultats et la légitimité des élus qui en résulteraient », a rappelé le FCC dans le document remis à Jean-Pierre Lacroix. Cependant, ajoute le FCC, “ce plaidoyer de bon sens avait été ignoré, par la internationale, justifiant le refus du FCC de participer aux élections de décembre 2023. La suite a tristement donné raison au FCC. Le pays se

trouve aujourd'hui dans une crise de légitimité de loin plus grave qu'avant les élections". Ainsi, pour le FCC "l'unique solution donc est que ce régime et ceux qui l'incarnent dégagent, en application de l'article 64, alinéa 1er de la constitution ". Le FCC dénonce la dégradation de la situation sécuritaire et les violations des droits de l'homme. (Actualité.CD)

**Djugu : 6 villages vidés de leurs populations à la suite de l'activisme de la Codeco.** Les villages Gina, Nyapala, Fataki, Salo, Lenga et Upakri, dans le territoire de Djugu (Ituri) sont vidés, depuis le 18 septembre. Des centaines de familles fuient ces menaces et certains d'entre eux ont trouvé refuge près de la base de la MONUSCO à Djaiba. L'armée a renforcé ses positions sur la RN27, où la circulation reste limitée sur l'axe Bunia-Mahagi. Plusieurs acteurs politiques et de la société civile lèvent la voix pour que le Gouvernement neutralise les miliciens de la Codeco.

**Bukavu : inauguration d'une usine de production des désinfectants à l'hôpital Panzi.** Cette usine servira à la production l'alcool éthylique utilisé dans le domaine médical, notamment pour la fabrication du gel hydroalcoolique ou désinfectant. Elle a une capacité de production de 50 mille litres par an. Ce projet mis en place par l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI), a été financé par le Gouvernement japonais et exécuté en partenariat avec le ministère de l'Industrie, la Fondation Panzi, l'Université de Tokyo et la Fondation Rita-Congo.

Pour la production de l'alcool éthylique, la canne à sucre sera utilisée comme matière première. Et ce sont trois cents femmes vulnérables qui fourniront cette matière première à l'usine.

**Moba : les enseignants des écoles publiques durcissent leur mouvement de grève.** Les enseignants d'une centaine d'écoles publiques du territoire de Moba (Tanganyika), membres du Syndicat des enseignants du Congo (SYECO) maintiennent leur grève, alors que d'autres syndicats dans le pays l'ont déjà suspendu. Ces enseignants de Moba ont pris cette décision, lors de leur assemblée générale extraordinaire. Ils disent maintenir cette décision malgré la confirmation de l'ajout par le Gouvernement de 50 000 FC sur le salaire des enseignants. Les enseignants, en tant que Congolais, demandent la répartition équitable des ressources économiques du pays, a rappelé ce syndicaliste.

**Kwango : 10 zones de santé sur 14 touchées par la Mpox.** Selon le ministre provincial de la Santé, au moins 145 cas suspects sont enregistrés dans la province du Kwango, dont deux décès. Parmi ces cas, au moins 10 sont confirmés par l'INRB, précise le ministre provincial de la Santé. Dr Apollinaire Yumba évoque plusieurs difficultés pour lutter contre cette maladie. Il évoque le manque des intrants de prise en charge et de prélèvement des échantillons.

**A Lubero, 21 groupes armés signent un acte d'engagement pour la paix.** Cet acte a été signé à l'issue d'une rencontre de deux jours, initiée par l'administrateur du territoire. Il affirme que cette rencontre avait pour objectif d'identifier et de localiser les groupes armés se réclamant Wazalendo dans son entité. « Il y a eu également le problème de recrutement des enfants de moins de 18 ans. Nous leur avons demandé de cesser avec cette pratique. Et à tous ceux qui gardent encore des enfants dans leurs rangs de les sortir et les ramener dans les organisations qui œuvrent dans le cadre de la protection de l'enfant ». Le territoire de Lubero a des espaces entiers qui sont contrôlés par des groupes armés. Ces derniers font payer des taxes auprès des populations civiles, notamment des agriculteurs et éleveurs.

**Vendredi 20 septembre.**

**Goma : lancement des travaux de construction d'un terminal de stockage et de logistique pétrolière pour lutter contre la fraude.** Ce projet vise à renforcer les capacités de stockage des produits pétroliers dans la région, tout en améliorant la sécurité énergétique. Cette infrastructure va ainsi mettre fin aux réseaux mafieux qui font entrer les produits illicites en contrebande. Ce terminal servira de l'entrepôt des produits pétroliers d'aviation et terrestres dans un vaste espace de quatre hectares.

**Jean-Pierre Lacroix promet des efforts communs pour relever les défis sécuritaire et humanitaire en Ituri.** En fait, le Secrétaire général adjoint des Nations unies en charge des opérations de maintien de la paix, arrive en Ituri alors que les groupes armés Codeco et Zaïre ont repris leurs attaques contre les populations civiles. Selon un bilan une quarantaine de civils ont été tués en une semaine, rien que dans le territoire de Djugu. Ces violences exacerbent les tensions communautaires qui s'étaient apaisées grâce aux dialogues inter et intracommunautaires initiés par les autorités provinciales, avec le soutien de Monusco. Il a rencontré le gouverneur de l'Ituri, avec qui il a échangé sur la situation sécuritaire et humanitaire dans la province. **Jean-Pierre Lacroix appelle au renforcement de la lutte contre la désinformation en RDC**, l'un des principaux obstacles aux opérations de

maintien de la paix en RDC. La désinformation, « est une arme qui tue, crée une fausse nouvelle en accusant tel ou tel. Ça crée des réactions retour. Et vous avez des phénomènes où ça se termine par des morts... ». Il a par ailleurs appelé au renforcement des efforts pour lutter contre la désinformation dans le contexte congolais. Jean-Pierre Lacroix a ainsi bouclé sa mission officielle de cinq jours en RDC.

**Mpox: des promesses de dons de vaccins plus conséquentes, mais encore insuffisantes.** 3 millions de doses venus du Japon, 500 000 des États-Unis, sans oublier les engagements français, espagnol et allemand de 100 000 doses respectives. Des dons nécessaires et frustrants à la fois pour le président d'Africa CDC, agence de l'Union africaine pour la santé. « Comment voulez-vous qu'un pays qui a besoin d'au moins 3 millions de doses, un partenaire lui annonce pouvoir lui en donner 500 000 ». Un problème récurrent depuis le début de la crise, qui ne pourrait se résoudre sans production de vaccins directement sur le continent. « On a besoin de 10 millions de doses et nous nous engageons à faire en sorte que l'Afrique reçoive ses 10 millions de doses, au minimum. Il y a toujours des manques, mais nous devons affirmer clairement que pour pouvoir combler ces manques, nous avons besoin que ces vaccins commencent à être produits sur le sol africain. » L'urgence pour les autorités est de stopper la propagation de la maladie. Elles comptent sur la campagne de vaccination qui doit avoir lieu du 2 au 11 octobre dans seulement un quart des 26 provinces. Autre sujet d'inquiétude, le défi logistique en RDC. Les équipes doivent acheminer ces doses dans des zones difficiles d'accès, qui doivent être maintenues à une température de -20 °C. (RFI)

**La Belgique ne pouvait plus se taire.** La condamnation à mort par la justice congolaise, ce vendredi 13 septembre, de Jean-Jacques Wondo, l'expert belge des questions militaires, accusé d'être l'instigateur du coup d'État surréaliste du 19 mai dernier dans les beaux quartiers de Kinshasa, a été vécue comme un véritable uppercut par la diplomatie belge. Le dossier à charge de Jean-Jacques Wondo est absolument vide. La sentence n'est que le fruit d'une justice qui vit de prébende et se contente d'être aux ordres d'un pouvoir qui ne cesse, lui, de foncer tête baissée vers la dictature la plus sordide. Félix Tshisekedi, arrivé au pouvoir par la volonté de son prédécesseur, prolongé pour un second mandat à la suite d'un scrutin complètement pipé, n'a jamais été réellement élu malgré les majorités absolues qu'il s'est offertes à coups de liasses de dollars et d'urnes bourrées. Personne ne peut être dupe de cette supercherie. Dans un contexte international où les richesses en matières premières du sous-sol sont les meilleures immunités des potentats locaux, Tshisekedi devait se croire intouchable. La Belgique, depuis son installation au pouvoir, n'a rien fait, rien dit, pour l'en dissuader. Bien au contraire, à chacun de ses passages à Bruxelles, elle lui a déroulé le plus épais des tapis rouges. Cette fois, la Belgique ne pouvait plus se taire. Elle avait déjà fait entendre sa voix, en mars dernier, quand le pouvoir congolais avait levé le moratoire sur la peine de mort instauré depuis plus de 20 ans. La défense des droits humains comme le rejet total de la peine de mort font partie de l'ADN de notre pays. Notre diplomatie et plus largement notre monde politique et institutionnel sont donc encore capables de se lever, face aux dérives d'un régime qui ne connaît que la provocation, la corruption, le mensonge et la violence pour se maintenir au pouvoir. Si nous pouvons nous enorgueillir de cette réaction, nous devons aussi nous interroger sur notre passivité, voire notre complicité, face à cette dérive autoritaire que nos responsables ont accompagnée pendant de trop longs mois. Aujourd'hui, il faut baisser nos œillères et oser affronter ce régime dictatorial qui a déjà sur la conscience la mort de milliers de Congolais et l'escamotage de milliards de dollars. (La Libre Afrique)

**Kinshasa : lancement d'un programme d'apprentissage de l'anglais.** Le Bureau régional de langue anglaise pour l'Afrique centrale (RELO) a lancé, jeudi 19 septembre, un programme d'apprentissage de l'anglais, au centre CEPAS, à Kinshasa. A l'initiative de l'ambassade américaine, ce projet vise à aider les jeunes à améliorer la maîtrise de la langue anglaise et à promouvoir les échanges culturels.

**L'Unesco organise une séance de ramassage des déchets plastiques à Kinshasa,** dans la commune de Kasavubu. à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale du nettoyage. A travers cette activité, l'Unesco veut sensibiliser la population à la culture de l'éducation environnementale. A la fin de l'activité, une séance de sensibilisation a d'ailleurs été organisée à l'intention des chefs de quartiers et enseignants sur l'éducation environnementale.

**Samedi 21 septembre.**

**26 barrières militaires illégales supprimées à Beni et Mambasa.** Ces barrières, jadis des points de contrôle, se sont transformées en postes de péage, où les conducteurs d'engins roulants déboursent de l'argent à chaque passage. Leur suppression est saluée par les habitants. Ils estiment que cette opération doit continuer partout dans ces deux territoires, où les cultivateurs rencontrent des difficultés sur les routes de desserte agricole. Cette mesure fait suite aux nombreuses plaintes des acteurs de la société civile et activistes des droits de l'homme. Selon eux, des cas de tracasserie, voire de tortures sur les usagers, étaient orchestrés par des militaires commis à ces postes de contrôle.

**Ce qu'il faut retenir de la visite du chef des opérations de paix de l'ONU en RDC.** Jean-Pierre Lacroix, a achevé sa visite de 5 jours, où il a rencontré les autorités nationales et régionales pour discuter du mandat de la Monusco. Trois principaux points ont marqué cette nouvelle visite de Jean-Pierre Lacroix en RDC : d'abord, l'évaluation du processus de paix de Luanda. Les pourparlers entre les autorités congolaises et rwandaises rencontrent des difficultés, reconnaît le chef des opérations de paix de l'ONU. Mais il se félicite que toutes les parties restent engagées et souligne la nécessité de renforcer ce mécanisme. Il a également noté que la communauté internationale, notamment les membres du Conseil de sécurité, restent unanimes sur cette question. Ensuite, s'agissant de la coopération entre la force de la SADC et la Monusco, il a été constaté que cette force n'a pas encore atteint sa pleine capacité opérationnelle, bien que son déploiement soit presque achevé. La Mission de la communauté de développement de l'Afrique australe en RDC (SAMIDRC) a soumis une liste détaillée de ses besoins. À ce propos, Jean-Pierre Lacroix a été clair : la Monusco ne pourra pas répondre à toutes ces demandes, mais elle fera de son mieux dans la mesure de ses moyens. Enfin dernier point : le retrait de la force onusienne. Sur ce sujet, il a tempéré les attentes, précisant que cela dépendra des discussions à venir avec les autorités congolaises et des décisions du Conseil de sécurité. **(RFI)**

**Ituri : l'ONG RADPI exhorte les communautés à la cohésion pacifique et à l'importance de la paix.** Au cours de cette activité, le chef de bureau du Réseau d'action pour le développement et progrès Intégré (RADPI), basé à Bunia, a appelé à une prise de conscience collective pour restaurer la paix en Ituri. Il a souligné l'importance du pardon sincère et de la promotion d'un dialogue ouvert entre les différentes communautés locales : « Ce sont des conflits qui étaient individuels et qui ont pris de l'ampleur jusqu'à devenir des conflits communautaires et intercommunautaires. Pour que l'on ait la paix dans une zone de turbulences comme celle-ci, il faut une prise de conscience d'abord des communautés locales », a-t-il déclaré. Le président de la société civile de l'Ituri, a regretté que la journée de la paix se déroule dans un contexte marqué par des tueries et les déplacements massifs des populations. Cette année, le thème de la Journée internationale de la paix est : « Notre avenir commun, c'est la paix ».

**Moba : plus de 900 sinistrés des inondations bénéficient d'une assistance humanitaire de la Croix-Rouge.** Les sinistrés des inondations des villages Kinzungi, Kazombwe, Kapakwe et Ntoto dans le territoire de Moba bénéficient des kits pour la construction des abris. Il s'agit des bâches, des planches et des clous pour fixer les bâches ainsi que des moustiquaires. En plus, chaque sinistré reçoit de l'argent en cash. Par ailleurs, plus de 1000 sinistrés des inondations dans la ville de Kalemie ont été assistés, signale également la Croix-Rouge.

**Kisangani : des ONG de défense des droits humains dénoncent les violences policières.** Le dernier incident en date, survenu le week-end dernier, implique un avocat du barreau de la Tshopo. Alors qu'il rentrait chez lui avec son épouse vers 21 h, il a été violemment agressé par un groupe de policiers en patrouille. Refusant de leur remettre la somme de 100 000 FC qu'ils exigeaient, il a été frappé, traîné à terre, et dépouillé de ses sandales. Après avoir subi des injures humiliantes, il a finalement été relâché. Le collectif des ONG de défense des droits humains dénonce ces atteintes aux droits fondamentaux et à la dignité des citoyens, déplorant le fait que "les véritables criminels semblent jouir d'une impunité". Le communiqué insiste sur le fait que la police devrait concentrer ses efforts sur la lutte contre la criminalité qui sévit à Kisangani, plutôt que de s'en prendre à la population civile.

**Mpox : l'OMS livre 33,5 tonnes de fournitures médicales à la RDC.** Il s'agit de la plus importante expédition de fret aérien de l'OMS dans la région africaine depuis le début de l'année. Cette livraison intervient, deux semaines après un premier envoi, de plus de 14 tonnes de fournitures d'urgence, afin de soutenir les mesures de prévention et de contrôle des infections ainsi que les soins cliniques dans le cadre de l'épidémie actuelle. Ces deux livraisons, selon l'OMS, contribueront de manière significative à assurer les services de prévention et de traitement des infections dans le pays au cours des trois prochains mois. La RDC concentre environ 90 % des 30 000 cas de la Mpox signalés depuis le début de l'année dans 14 pays de la région africaine, indique l'agence onusienne. **Mpox : un dispositif de contrôle sanitaire installé à l'aéroport international de N'djili à Kinshasa.** Un dispositif de contrôle sanitaire visant la surveillance de l'épidémie de Mpox, (variolo du singe) qui sévit en RDC, est installé depuis quelques jours à l'aéroport international de N'djili, dans la capitale congolaise. Le contrôle se fera sur tous les passagers des vols internationaux et domestiques.

**Dimanche 22 septembre.**

**Air Congo SA : Premier vol inaugural prévu pour le 1er décembre 2024.** Le Ministre en charge des Transports, Jean-Pierre Bemba, a annoncé lors du Conseil des ministres du vendredi 20 septembre que le vol inaugural de la nouvelle compagnie aérienne Air Congo aura lieu le 1er décembre 2024. Cette annonce intervient après la reprise des discussions avec Ethiopian Airlines, actionnaire principal de la co-entreprise. Selon le porte-parole du gouvernement, les parts sociales de la RDC et du groupe éthiopien sont respectivement de 51 % et 49 %, pour un

investissement total de 40 millions USD. Ce partenariat stratégique vise à renforcer le secteur aérien congolais et à améliorer la connectivité à l'intérieur du pays. (L'Interview.CD)

**Kasaï-Oriental : au moins 40 maisons détruites à la suite des pluies diluviennes à Tshilenge.** Une centaine de personnes se retrouvent sans abris et passent la nuit à la belle étoile. Les personnes les plus chanceuses sont accueillies par leurs voisins, d'autres dans des familles d'accueil. Ces pluies ont également causé des dégâts importants dans certains centres de santé et dans cinq écoles qui ont perdu leurs toitures. D'autres sources signalent le débordement des cours d'eau et rivières qui empêchent aux agriculteurs d'accéder à leurs champs.

**Nord-Kivu : 6 morts lors d'une double attaque des ADF dans le secteur de Bapere.** Ces rebelles ont attaqué samedi 21 septembre, le village de Midede dans le groupement de Bareje où ils ont tué deux personnes et incendié sept maisons d'habitation, avant de prendre le large. Vendredi 20 septembre, ils avaient tué quatre autres personnes dans la localité de Bandulu, dans le groupement de Batike.

**Grève dans les écoles : la Synergie des syndicats des enseignants saisit le Parlement.** La Synergie des syndicats des enseignants de la RDC indique vouloir impliquer le Parlement dans la résolution des problèmes qui minent le secteur de l'éducation congolais, notamment la question du barème salarial, de la retraite des enseignants ainsi que celle des enseignants nouvelles unités et non-payés. Depuis la rentrée scolaire, le 2 septembre, beaucoup d'élèves n'étudient pas à la suite de la grève des enseignants. Ces derniers réclament l'augmentation de leurs salaires.

**L'association culturelle « Lori » appelle à un dialogue intercommunautaire en Ituri,** qui rassemblera les Ituriens et Ituriennes autour d'une table, afin de trouver une solution durable à la crise sécuritaire qui secoue la province depuis 2017. Face à la dégradation de la situation sécuritaire et humanitaire, l'association culturelle Lori, qui représente la communauté Lendu, émet une série de recommandations pour mettre fin à ce cycle de violence. Selon son conseiller, elle « demande aux différents protagonistes, en premier lieu au Gouvernement, d'assurer une protection équitable à la population, sans distinction aucune, conformément à sa mission régaliennne. Elle appelle à la convocation des groupes armés concernés pour une nouvelle rencontre d'évaluation et de consolidation de la cessation des hostilités, de la libre circulation des personnes et de leurs biens, ainsi que du rétablissement de l'autorité de l'État sur toute l'étendue de la province de l'Ituri ».

**Felix Tshisekedi appelle à un assainissement du secteur de l'enseignement supérieur.** Le Président a tiré la sonnette d'alarme sur la prolifération incontrôlée des établissements d'enseignement supérieur et universitaire (ESU) ne répondant pas aux normes requises. Il a insisté sur la nécessité de rétablir l'ordre et la clarté dans ce secteur en appliquant strictement la législation en vigueur, notamment la loi cadre n°14/004 du 11 février 2014, sur l'enseignement national. Les principaux axes de cet assainissement portent sur la viabilité des infrastructures, le respect du statut du personnel, et l'amélioration des conditions de travail des enseignants et chercheurs. Le secteur de l'ESU a été secoué ces dernières semaines par les menaces de grèves dans plusieurs institutions à travers le pays, et les mouvements de désaveu ainsi que du remplacement des comités de gestion. Rien que fin août, la ministre de l'ESU avait procédé par le remplacement des comités de gestion de l'Université pédagogique nationale (UPN) et de l'Institut national des bâtiments et travaux publics (INBTB), à cause du « désordre » qui y régnait. (Actualité.CD)

**Lundi 23 septembre.**

**Sud-Kivu : Pas d'accord trouvé entre les enseignants et les autorités de l'EPST sur la suspension de la grève.** Les représentants syndicaux ont exposé les difficultés rencontrées par les enseignants congolais, soulignant que seule l'adoption et la promulgation d'un édit sur les fonds innovants pour la province pourrait permettre de sauver l'année scolaire en cours. « Nous avons rencontré les autorités de l'EPST, qui souhaitaient que la grève soit levée. Cependant, nous avons expliqué que nous n'avons pas le pouvoir de le faire, car la décision de grève a été prise en assemblée générale par les enseignants. Le gouvernement propose une augmentation de 50 000 FC pour les salaires, mais après calculs, les enseignants constatent qu'ils ne touchent même pas 100 USD, alors qu'ils en demandaient 500 USD. Nous n'enseignerons pas et nous respecterons la décision de notre base », a déclaré le secrétaire provincial du Syndicat national des enseignants des écoles catholiques. La situation reste donc bloquée. (L'Interview.CD)

**L'Université de Kindu célèbre son 30e anniversaire.** Le recteur de cet' alma mater, affirme que des efforts sont fournis afin de consolider des partenariats avec d'autres universités. A son ouverture il y a trente ans, l'université de Kindu comptait seulement six étudiants en Sciences pré-politiques. Aujourd'hui, elle en compte plus de cinq mille. « De l'unique faculté de médecine autre fois, nous sommes aujourd'hui à six facultés rayonnantes ». Cette année, l'université de Kindu a lancé sur le marché de l'emploi 693 licenciés, notamment des juristes, médecins, ingénieurs agronomes, politologues, communicologues, et tant d'autres.

**La ministre de l'ESU lance le programme « 1 étudiant 1 ordinateur ».** Le projet vise, selon le ministère de l'Enseignement supérieur et universitaire, à mettre sur pied un système éducatif performant, inclusif et équitable. Ce projet est exécuté par Matic entreprises, une structure congolaise spécialisée dans l'assemblage d'ordinateurs portables, avec une capacité de production mensuelle de 50.000 unités. « Ce projet ne se limite pas à l'attribution d'ordinateurs. Il s'inscrit dans une démarche plus large : une usine de montage d'ordinateurs sera installée à Kinshasa, créant ainsi de nombreuses opportunités d'emploi et de formation pour la jeunesse congolaise », a ajouté la ministre de l'ESU. Pour sa part, le directeur général de Matic entreprises, donne quelques modalités pour acquérir ces ordinateurs : « On a fait un programme qui est basé sur un paiement échelonné qui est aussi un avantage avec 25 USD pendant 10 mois jusqu'à 250 USD. Vous payez comme vous voulez. Il y a une fiche de souscription et puis il y a aussi la banque qui est derrière pour se rassurer que tout se passe bien ».

**103 décès maternels en 8 mois au Maniema.** Ce taux est l'un de plus élevés du pays. Pour réduire le risque de décès maternel, l'ASBL Santé rurale (SANRU), dans le cadre de son projet Bomoyi a doté, le 20 septembre, le Programme national de santé de la reproduction des kits d'accouchement et une moto pour la mobilité de ces agents vers les maternités. Le coordonnateur provincial de SANRU, estime qu'il faut augmenter le nombre de kits d'accouchement pour réduire considérablement le taux des décès maternels.

**Kasaï-Central : les chefs coutumiers interdits de quitter leurs entités sans autorisation.** Le ministre provincial de l'Intérieur du Kasaï-Central, indique avoir constaté que plusieurs autorités traditionnelles sont en errance et gèrent leurs groupements ou villages à distance alors que des conflits germent dans ces entités. Parfois, ces conflits naissent ou alors s'amplifient à la suite de l'absence prolongée de ces autorités traditionnelles. Il conditionne désormais toute sortie d'un chef coutumier, pour une durée bien déterminée, par une autorisation du chef de secteur. Le ministre souligne que sa décision vise à préserver la paix et la cohésion sociale.

**Kinshasa : des personnes sourdes plaident pour leur accès aux services sociaux de base.** Parmi ces services, ces personnes vivant avec handicap ont notamment cité l'accès à l'information, à la formation, aux soins médicaux, à la scolarité et autres pour leur inclusion dans la société congolaise. Le président de l'Association nationale des sourds du Congo (ANSCO), Berlin Issa a invité le Gouvernement à briser la barrière de communication entre les personnes sourdes et le reste de la communauté : « Nous les sourds, nous avons une langue de signe et nous demandons au Gouvernement de la reconnaître comme une langue nationale afin de briser la barrière de communication entre nous les sourds et le reste de la communauté ». La coordonnatrice de l'ONG Soleil Levant, a fait savoir que les personnes sourdes, une fois incluses dans la société, sont capables de participer à l'évolution de la société congolaise. Cette Semaine internationale des sourds est placée sous le thème : « Promouvoir l'inclusion par la langue des signes ».

**1685 détenus malades libérés de la prison de Makala à Kinshasa.** Il s'agit d'une des plus grandes vagues de libération de prisonniers malades à Makala. Parmi les 1 685 détenus libérés, on retrouve en effet des personnes dans un état de santé très grave, des malades chroniques qui, jusqu'à présent, n'avaient pratiquement aucun accès aux soins médicaux. L'opération a été rendue possible grâce à la mise à disposition de bus par le ministère de la Justice et la société d'État Transco, pour transporter les détenus. Les cas les plus graves ont bénéficié d'une prise en charge médicale immédiate, directement signée par le ministre Constant Mutamba. Ce dernier s'est montré très ferme, dénonçant la négligence dans la gestion des malades en détention et ordonnant la désinfection des pavillons de la prison ainsi qu'un réapprovisionnement en médicaments. « Cela va permettre à ces personnes d'aller suivre les soins appropriés en dehors de la prison », a aussi indiqué le ministre de la Justice dans un communiqué. Si elle salue malgré tout, ces libérations, la Fondation Bill Clinton pour la paix déplore, elle, le manque de soins accordés à ces détenus. Ce programme de libération a déjà permis à des milliers de détenus de retrouver la liberté à Makala. Toutefois, certains observateurs doutent de l'efficacité de ces mesures de libération, car de nouveaux détenus arrivent sans cesse. À ce sujet, le ministre de la Justice, ne mâche pas ses mots : il voit dans ces actions un véritable sabotage de sa politique de désengorgement des prisons. En réaction, il a pris des mesures strictes : il a interdit tout transfèrement de détenus non-condamnés vers la prison de Makala ou vers celle de Ndolo, sauf dérogation spéciale de sa part. Cette décision a d'ailleurs déjà provoqué des frictions avec le corps des magistrats, ces derniers estimant que le ministre dépasse ses compétences en matière de transfèrement. (RFI)

**Le pape François transfère l'évêque du diocèse d'Isiro-Niangara au diocèse d'Isangi.** Le Saint-Père a transféré Mgr Dieudonné Madrapile Tanzi, qui était Ordinaire local du diocèse d'Isangi, au siège épiscopal d'Isiro-Niangara en RDC, le 23 septembre 2024. Le diocèse d'Isiro-Niangara est dirigé par Mgr Madrapile Tanzi en tant qu'administrateur apostolique depuis sa nomination à la suite du décès de Mgr Julien Andavo Bule Ahuba Mbia, survenu en juillet de cette année. Avant sa nouvelle nomination, Mgr Madrapile Tanzi était l'évêque d'Isangi, un rôle qu'il a assumé après sa nomination le 2 avril 2016 et son ordination le 10 juillet 2016. Mgr Dieudonné

Madrapile Tanzi est né le 18 août 1958 à Niangara. Il a été ordonné prêtre le 25 août 1985, pour le diocèse d'Isiro-Niangara. (ACI Afrique)

**Mardi 24 septembre.**

**Ituri : 29 armes découvertes dans une cache à proximité d'un camp de déplacés à Nyamusasi.** Ces armes appartenaient au groupe armé Zaïre, qui avait attaqué en août dernier plusieurs positions des Fardc dans le territoire de Djugu. La cache d'armes a été découverte grâce à la collaboration de la population locale.

**L'opposition se mobilise pour exiger la libération des « prisonniers politiques ».** Initié par la plateforme de concertation des forces politiques et sociales, le rassemblement pour la libération des « prisonniers politiques » se déroulera le 25 septembre devant le palais de justice de Kinshasa, où l'opposition entend déposer un mémorandum exigeant la libération des voix discordantes détenues dans le pays. « L'heure est grave », lance l'opposant Moïse Katumbi dans un communiqué appelant à la mobilisation. À travers cette initiative, l'opposition souhaite en particulier obtenir la libération de Jean-Marc Kabund, le leader de l'Alliance pour le changement incarcéré depuis deux ans, de Mike Mukebayi, le député de la formation de Moïse Katumbi en détention depuis le mois de mai 2023, mais aussi de Seth Kikuni, qui est aux mains de l'Agence nationale des renseignements (ANR) depuis trois semaines malgré son audition par le procureur. C'est d'ailleurs son parti, Piste pour l'émergence du Congo, qui a saisi la mairie de Kinshasa au nom de la plateforme pour obtenir l'autorisation de manifester. La manifestation entend aussi demander justice dans un certain nombre de dossiers comme l'affaire Cherubin Okende, retrouvé mort il y a un peu plus d'un an, celle des victimes de la secte Wazalendo à Goma en août 2023, celle du carnage et des viols collectifs dans la prison centrale de Makala ou encore celle de l'opposant qui affirme avoir été violé en 2021 lors de sa détention dans les locaux de l'ANR. *Une manifestation au moment où la RDC espère intégrer le Conseil des droits de l'Homme de l'ONU.* Cet appel à manifester intervient alors que la RDC a déposé sa candidature pour intégrer le Conseil des droits de l'Homme de l'ONU. Cette décision est très critiquée par de nombreux opposants congolais et certaines organisations de la société civile du pays comme la Fondation Bill Clinton pour la paix. Selon elle, la RDC « ne satisfait pas aux conditions nécessaires pour prétendre à une telle position de responsabilité internationale ». L'ONG appelle aussi à ne pas « commettre l'erreur de discréditer cette institution ». (RFI)

**Les Etats-Unis expriment l'intérêt d'investir en RDC pour la transformation du coltan, du cobalt, le lithium et le cuivre.** José Fernandez, le sous-secrétaire d'Etat américain en charge de la croissance économique, l'énergie et l'environnement a fait au Chef de l'Etat congolais la restitution de la table-ronde, organisée en partenariat avec Foreign Policy, sur les partenariats internationaux pour les investissements dans les chaînes d'approvisionnement en minéraux critiques pour la transition énergétique.

**Lubero : les leaders et représentants de 15 groupes armés sensibilisés sur le processus de paix dans deux localités.** Selon la coordinatrice de l'Association locale Femmes en action pour le développement et la paix (FADEP), cette sensibilisation rentre dans le cadre de la journée internationale de la paix, célébrée le 21 septembre de chaque année. « Nous nous sommes orientées en direction de lignes des fronts pour aller visiter et sensibiliser nos soldats des Fardc et les Wazalendo et d'autres groupes armés. Nous les avons sensibilisés sur le processus de la paix ».

**Ouverture ce jeudi du procès RDC contre Rwanda à Arusha.** La Cour de justice de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Est (EAC) ouvre, le 26 septembre, à Arusha (Tanzanie), le procès sur les atrocités que la RDC accuse le Rwanda d'avoir commis sur son territoire. Cette première audience constitue une session d'introduction au cours de laquelle la RDC sera appelée à prouver la culpabilité du Rwanda dont, l'agression de la RDC, violerait l'Acte instituant la Communauté des Etats d'Afrique de l'Est. Les accusations de Kinshasa portent sur la présence militaire rwandaise dans l'Est de la RDC, ainsi que sur les pillages, viols et massacres perpétrés dans cette région. Sur la base de ce plaidoyer, la Cour devra statuer sur la violation éventuelle de l'Acte fondateur de l'EAC par le Rwanda. En cas de décision favorable à la RDC, le Rwanda pourrait faire appel devant la Chambre d'appel de la Cour de justice de l'EAC. Ce n'est qu'après l'épuisement des recours que la RDC pourra entamer une phase de réclamation d'indemnisation pour les victimes des exactions rwandaises.

**Deux paroisses de l'Ituri fermées après les menaces d'un groupe armé.** Selon Mgr Uringi, la fermeture des paroisses de Jiba et Kpandroma, deux villages situés dans le territoire de Djugu, le week-end dernier avaient l'objet de menaces de la Codeco, groupe armé opérant dans la région. Les incidents ont commencé après que l'Eglise a lancé un appel au dialogue et à déposer les armes. Des miliciens de la Codeco ont demandé à voir les prêtres. Ne les trouvant pas, ils s'en sont pris à leur collaborateur, ont pillé les lieux et condamnés les portes des deux églises. Il y a six mois, un incident similaire s'était déjà produit dans l'une de ces paroisses. Des miliciens avaient maltraité et

enfermé plusieurs prêtres, exigeant la libération de détenus appartenant à la Codeco. Pour l'évêque, c'en est trop : personne n'a le droit de toucher à ces lieux de culte. Il appelle tous les groupes armés de la région – Codeco, Zaire, Chini Ya Kilima, Chini Ya Tuna ou encore FRPI – à changer d'attitude et à revenir au dialogue. D'ici là, les 2 paroisses resteront fermées jusqu'à nouvel ordre. Les prêtres qui y officiaient, ont été rapatriés à Bunia pour des raisons de sécurité.

**Mercredi 25 septembre.**

**Plus de 700 jeunes recrutés dans l'armée au Grand Bandundu.** Ces jeunes vont être transférés dans un centre d'instruction pour des formations militaires. En février 2023, au moins 523 recrues étaient parties de la ville de Bandundu (Kwilu) pour la base militaire de Kitona (Kongo-Central) pour suivre la formation militaire.

**Félix Tshisekedi échange avec Antonio Guterres et Bill Gates.** Le Président Félix-Antoine Tshisekedi a échangé ce mercredi 25 septembre avec le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres. Ils ont discuté de la situation dans l'Est de la RDC et des efforts de paix régionaux en cours. Le Chef de l'Etat congolais a accordé une audience au milliardaire et philanthrope américain Bill Gates. L'évaluation de la situation sanitaire en RDC, mais aussi le soutien au système éducatif étaient les sujets principaux de cette rencontre. Bill Gates a rassuré sur la volonté de la Fondation Bill et Melinda Gates de s'engager dans la vaccination de routine d'enfants congolais contre la rougeole, la varicelle et le MPOX. Il a émis le vœu d'étendre son appui au secteur de l'agriculture en RDC et de doter les élèves congolais des tablettes connectées grâce à Starlink, a ajouté Roger Kamba. **ONU: les attentes diplomatiques de Félix Tshisekedi à la 79e session de l'Assemblée générale.** D'après ses conseillers, son discours devrait à nouveau dénoncer les inégalités au sein de l'ONU, avec un accent particulier sur la réforme du Conseil de sécurité. L'année dernière, il avait appelé à un élargissement du Conseil, en intégrant notamment deux représentants africains. Le Congo regarde de près l'une de ces places. Sur le plan national, le président congolais mettra l'accent sur la crise humanitaire et sécuritaire dans l'est du pays, où les tensions avec le Rwanda persistent. Il est probable qu'il appelle de nouveau à des sanctions contre Kigali, dans un contexte où les pourparlers de Luanda, soutenus par les États-Unis, l'Union européenne et l'Union africaine, sont perçus comme le cadre le plus adapté pour une solution négociée. (RFI)

**Ituri : plusieurs localités de Banyali Kilo passent sous contrôle des Fardc.** Ces opérations visent principalement les groupes armés opposés au processus de paix dans des localités telles que Lodjo, Beba, Ndjakalayi, Gangala, Dubele, et Ariwara. Le coordonnateur adjoint de la société civile de Mongwalu, encourage l'armée à poursuivre ses efforts afin que des milliers d'enfants déplacés puissent retrouver le chemin de l'école dans leurs villages : « Nous sommes en train de louer et jusqu'hier, nous avons reçu les témoignages de la population qui commence à avoir accès dans la zone, ils commencent à revoir leur maisons leurs biens, donc en termes d'évaluation, ils commencent à y aller dans le dessein de s'y installer dans les tout prochains jours ».

**Beni : un leader communautaire dénonce l'exploitation « illicite » du cuivre dans la chefferie de Bashu.** Ce leader allègue qu'une société dénommée Mukeverwa Metal Sarl, exploite du cuivre notamment dans le village de Chitheghe « dans une opacité totale ». Il en appelle à l'implication des autorités à tous les niveaux pour y voir clair. Pour lui, il faut que cette exploitation se passe dans la transparence comme au Katanga et partout ailleurs dans le pays où les populations locales ont droit de bénéficier de l'exploitation de leurs minerais. Il craint que dans les jours qui viennent, les minerais exploités, ne devienne une source d'insécurité. Par conséquent, il appelle les autorités à s'impliquer « pour voir claire dans cette exploitation ».

**Le Sénat va plaider pour un budget conséquent pour les investissements dans les provinces.** Les présidents des assemblées provinciales ont soumis les problèmes auxquels sont confrontés leurs assemblées respectives sur l'ensemble du territoire national, en l'occurrence les questions relatives aux non paiements des députés provinciaux, mais aussi celles relatives aux fonds d'investissement pour les exécutifs provinciaux et à la rétrocession aux provinces.

« C'est tout ça que nous sommes venus soumettre au président du Sénat, pour qu'il puisse voir tant soit peu comment ça peut être traité », a rapporté le président de l'assemblée provinciale du Kasai.

**Le cobalt congolais inclus dans la liste de biens produits par des enfants en 2024.** Le cobalt congolais est l'un des 29 nouveaux produits ajoutés à la liste noire de TVPRA (loi sur la ré-autorisation de la protection des victimes de la traite des êtres humains) y compris le minerai de cuivre de la RDC et de la Zambie. Les produits contenant du cobalt comprennent des biens considérés par le Département du Travail comme « essentiels à la transition vers l'énergie verte, à l'informatique de pointe et à la sécurité nationale » tels que les véhicules électriques, les semi-conducteurs et les batteries. Cobalt Institute a toutefois précisé que l'inclusion du cobalt congolais dans la liste ne signifie pas nécessairement que ces marchandises seront automatiquement arrêtées aux frontières des États-Unis. Néanmoins, a ajouté cette organisation, le cobalt congolais augmente la probabilité qu'ils fassent l'objet d'un

examen plus approfondi de la part des autorités américaines en raison des interdictions d'importation. La liste TVPRA est un rapport produit tous les deux ans par le Département du Travail des Etats Unis avec comme objectif de sensibiliser le public au risque plus élevé que la normale qu'un bien provenant d'un pays donné ait été produit par le travail forcé ou le travail des enfants.

**Mpox au Sud-Kivu : le Gouvernement provincial bénéficie des kits et médicaments.** « Nous sommes dans le contexte d'une épidémie à MPOX au niveau du Sud-Kivu où il y a 32 zones de santé qui sont affectées sur 34. Et il y a un besoin en médicaments. Devant ce besoin-là, l'OMS a mobilisé des ressources, a approvisionné des médicaments et c'est ce lot de médicaments que nous venons de remettre au ministre provincial de la santé pour distribuer dans huit zones de santé », a expliqué le Chef de bureau ai à l'OMS Bukavu. Au Sud-Kivu, 7 889 cas de la Mpox ont été enregistrés depuis le début de l'épidémie avec 43 décès.

**Jeudi 26 septembre.**

**Human Rights Watch accuse l'armée rwandaise et le M23 d'avoir « bombardé sans discernement » des camps de déplacés.** Le 3 mai dernier, « entre 10 et 11 heures du matin au moins trois roquettes » touchent des camps de déplacés à 15km à l'ouest de Goma. Les tirs proviennent, d'une position de l'armée rwandaise et du M23 au nord-ouest de Saké, en RDC. Ce jour-là, 17 civils sont tués, dont 15 enfants. Quelques semaines plus tôt, le 2 février, c'est une roquette attribuée aux forces rwandaises et au M23 qui est tombée à moins de 100 m d'une école primaire, peut-on lire dans ce rapport qui documente de possibles « crimes de guerres » et dénonce « un mépris total à l'égard de la vie des civils » de la part de toutes les parties en conflit. Dans les deux cas, il s'agit de « roquettes 122 mm », des armes lourdes, explosives et réputées peu précises. Bombarder des zones densément peuplées sans distinguer clairement cibles civiles et militaires constitue « une violation du droit de la guerre », rappelle Human Rights Watch tout en pointant aussi la responsabilité de l'armée congolaise qui, en positionnant son artillerie à proximité des camps, expose les civils aux tirs de représailles. Le rapport documente également une longue série d'exactions attribuées à l'armée congolaise et aux Wazalendo à l'intérieur des camps de déplacés : meurtres, tortures, exécutions sommaires et de nombreux cas de viols. (RFI)

**Les difficultés d'accès et de financement entravent la réponse humanitaire dans les Nord et Sud Kivu et l'Ituri,** révèle le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA). Les interventions dans les zones contrôlées par les groupes armés sont affectées et très limitées malgré les besoins élevés, selon le rapport d'OCHA, rendu public mardi 24 septembre 2024. Cette réduction de l'espace humanitaire est le premier défi opérationnel bien que le financement reste une autre contrainte persistante de la réponse humanitaire en RDC. Ce rapport de OCHA indique que le financement sur l'ensemble des projets en cours jusqu'au mois de juillet représente environ 23% du budget sectoriel requis. Ce financement reste insuffisant au début du deuxième semestre. OCHA note également que l'assistance humanitaire se concentre plus sur les crises causées par les déplacements liés aux conflits armés au détriment des interventions relatives aux inondations ou à l'insécurité alimentaire qui ont mobilisé peu de réponse. En outre une nouvelle flambée des violences a coûté la vie à 31 civils depuis le 13 septembre dans le territoire de Djugu ainsi que plus 60 000 personnes coupées de l'assistance humanitaire à Fataki, Mangala et Drodro.

**Des opposants appellent l'ONU à rejeter la candidature de la RDC au Conseil des droits de l'homme.** Pour des ONG de défense des droits de l'homme et des partis politiques de l'opposition, le régime de Tshisekedi représente un « danger permanent » et est responsable de violations des droits et libertés des citoyens. « Nous alertons tous les pays amis du Congo au sein de l'Union africaine et de la communauté internationale sur le danger permanent que représente le régime Tshisekedi, qui viole les droits et libertés des citoyens dans une démocratie constitutionnelle. À cet égard, nous exhortons les Nations Unies et les partenaires internationaux à rejeter la candidature de la RDC au Conseil des droits de l'homme tant que ces abus persisteront », ont-ils déclaré le mardi 24 septembre. Le premier à lancer cet appel au rejet de la candidature de la RDC au Conseil des droits de l'homme de l'ONU est la fondation Bill Clinton. Quelques heures après l'arrivée du président de la République à New York, où il participe à la 79e session de l'Assemblée générale des chefs d'État et de gouvernement des Nations Unies, cette organisation a publié un communiqué affirmant que « la RDC ne satisfait pas aux conditions requises pour prétendre à une telle responsabilité internationale ». Elle a également appelé à la mobilisation des ONG de défense des droits de l'homme pour bloquer cette candidature, affirmant détenir des preuves claires de violations constitutionnelles en matière de droits de l'homme en RDC. Le vote pour ce poste à l'ONU est prévu en juin 2025. Le gouvernement congolais, qui tient mordicus à cette candidature, envisage déjà la mise en place d'une Task Force chargée de la stratégie de plaidoyer et de lobbying auprès des autres États membres des Nations Unies. Cette demande a été formulée par la vice-première ministre des Affaires étrangères, Thérèse Kayikwamba Wagner, lors de la huitième réunion du Conseil des ministres tenue le 9 août dernier. (Actualité.CD)

**Assemblée nationale : la Cour des comptes appelée à outiller les élus sur le contrôle des dépenses publiques.**

Le président de l'Assemblée nationale, a également promis son implication pour veiller aux intérêts de la Cour des comptes dans les discussions sur la loi de finance 2025. Pour sa part, le premier président de la Cour des Comptes a indiqué que cet exercice permettra aux élus nationaux d'être suffisamment outillés en matière d'audit pour mener objectivement leur mission de contrôle du Gouvernement. Les animateurs de la Cour des comptes se sont dits émerveillés par la sollicitation du Président de l'Assemblée nationale. Dans son rôle, la Cour des comptes, une structure d'appui à l'Assemblée nationale, offre l'expertise de ses techniciens en appui au travail de contrôle parlementaire des élus du peuple.

**Ouverture du procès contre le Rwanda devant la Cour de justice de l'EAC.** A l'occasion de ce procès qui s'ouvre ce jeudi 26 septembre à Arusha, en Tanzanie, la Cour de justice de la Communauté des Etats d'Afrique de l'Est (EAC) va devoir se prononcer sur la plainte de la RDC qui accuse son voisin rwandais de « violation de sa souveraineté et de son intégrité nationale dans l'est du pays ». Avant d'examiner cette affaire sur le fond, la Cour va toutefois commencer par tenir une procédure préliminaire, dans la matinée de jeudi, au cours de laquelle elle doit statuer sur sa compétence ou non à la juger. Kinshasa espère obtenir dans ce procès « une condamnation du Rwanda pour son agression dans l'est de la RDC, ainsi que pour les pillages, viols et massacres perpétrés dans cette région » mais aussi, à terme, des indemnités. Mais Kigali ne l'entend pas de cette oreille. Que la RDC commence par rendre justice «aux victimes des Fardc » et à celles « des FDLR » [les Forces démocratiques de libération du Rwanda, un groupe armé hostile au régime rwandais, NDLR] « avant de donner des leçons de justice ». (RFI)

**Vendredi 27 septembre.**

**Kinshasa : le sac du ciment gris de 50 kg passe de 33 000 à 40 000 FC.** Le ministère de l'Economie nationale attribue cette hausse à la rareté de ce produit sur le marché de la capitale. Selon le même document, cette situation est la conséquence directe de la grève qu'observent, depuis le 16 septembre courant, les chauffeurs des véhicules poids-lourds, desservant sur la RN1, Kinshasa-Matadi. Ces derniers réclament l'application des engagements issus de l'atelier tripartite du secteur du transport routier de novembre 2023.

**«Nous avons fui en laissant tout»: en RDC, des combats près des camps poussent les déplacés à fuir vers Goma.** Au moins 80 000 déplacés de l'extension du camp de Lushagala ont été touchés par les combats. 85% de ces déplacés ont fui vers la ville de Goma, selon les responsables du camp. Dushime Olive, une déplacée âgée 35 ans, sac au dos, en train de fuir, raconte son calvaire. « Je viens du camp de Lushagala extension. Il y a eu des combats entre Wazalendo et Fardc. Vers 5h matin, nous nous sommes réveillés en entendant des bombes. Nous avons fui directement. Nous ne savons pas où sont nos enfants. Il y avait des balles et des bombes. Deux déplacés ont été tués». Sur la route Lushagala vers Goma, Zawadi Judith déplacée n'a plus de nouvelles de ses quatre enfants. Elle plaide pour la fin des combats. « Nous avons fui en laissant tout dans nos huttes. J'ai perdu quatre enfants. Je pars à leur recherche ici à Goma ». D'autres combats ont eu lieu toute la matinée sur la colline Mbatu au groupement Rusayo. L'armée congolaise n'a pas encore communiqué sur ces affrontements. (RFI)

**Affaire viol sur Jacky Ndala : Constant Mutamba ordonne l'ouverture d'une instruction judiciaire contre Denise Mukendi.** "L'enquête demandée permettra de faire la lumière sur ces faits graves. Le Ministre invite à cet effet Jacky Ndala à présenter tout élément pouvant aider à l'avancement de l'enquête, notamment un Certificat établi par un médecin". En ordonnant l'ouverture de l'instruction dans le cadre de cette affaire, le ministre a répondu favorablement à une des revendications des partis politiques et de l'opposition et des organisations de la société civile contenues dans le mémo remis un jour plutôt. Dans leur mémo, ils avaient dénoncé les traitements "inhumains" et "dégradants" subis par Jacky Ndala et d'autres activistes dans les installations de l'Agence Nationale des Renseignements (ANR). Jacky Ndala, ancien coordonnateur national de la jeunesse du parti Ensemble pour la République de Moïse Katumbi, a été victime de viol lors de sa détention à l'ANR. Condamné à 22 mois de prison, il a été libéré le 18 juin 2022 après avoir purgé 11 mois à la prison centrale de Makala, grâce à une grâce présidentielle. La révélation de ce viol a récemment été relayée sur les réseaux sociaux par Denise Mukendi, une influenceuse digitale et ancienne candidate à la députation nationale. Dans une vidéo choquante devenue virale, elle a affirmé être à l'origine de l'agression, déclenchant une vive polémique dans l'environnement sociopolitique. (Actualité.CD)

**A Goma, la Haut-commissaire adjointe du HCR promet son soutien aux déplacés et aux réfugiés.** Selon elle, la province du Nord-Kivu compte à ce jour plus de trois millions de personnes déplacées internes et plus de deux cents mille réfugiés burundais et rwandais qui y sont hébergés depuis trois décennies. « Nous allons essayer de trouver des solutions durables surtout pour certains réfugiés rwandais qui ont exprimé la volonté de rentrer chez eux. Nous sommes là pour faciliter cette solution pour eux. Pour les déplacés internes je sais que le gouverneur de province est là, il œuvre dans le sens de trouver des solutions durables et je lui ai rassuré de notre soutien dans ce

processus ». Jeudi dernier, lors sa visite dans les camps de déplacés en Ituri, elle avait promis de mobiliser la communauté internationale en leur faveur.

**Butembo : le Renadel déplore des cas d'abus sexuels des femmes déplacées.** Le coordonnateur du Réseau national des élites explique qu'il s'agit des femmes déplacées qui ont fui récemment l'insécurité dans le secteur des Bapere. Faute de moyen de subsistance et à cause de la pauvreté, elles se livrent à la prostitution, d'autres sont prises de force par des hommes, en contrepartie d'une assistance alimentaire ou des biens de moindre valeur. Pour lui, ces hommes profitent de la vulnérabilité de ces femmes déplacées, et plaide pour l'implication des autorités afin que les auteurs soient poursuivis. Il indique que la situation de ces déplacées qui vivent dans la commune de Vulamba est horrible.

**Kinshasa-Mpox : un dispositif de contrôle sanitaire installé à l'aéroport de N'djili.** Depuis plus d'un mois, cinq caméras thermographiques y sont installées. Au départ de Kinshasa comme à l'arrivée, tous les passagers sont obligés de passer devant ces caméras pour le prélèvement de leur température. D'après le Docteur, chef de poste du Programme national de l'hygiène aux frontières, une partie de ce dispositif permet d'observer visuellement les passagers pour rechercher des signes évocateurs de Mpox, tels que des éruptions cutanées, ou l'asthénie physique. Un autre dispositif, c'est le marquage sur le sol des limites qui permettent aux passagers d'observer des mesures-barrières pour limiter les contacts physiques, ainsi que l'usage du gel pour se désinfecter les mains.

**Samedi 28 septembre.**

**Beni : jadis cible des ADF, la localité de Kilya vit dans le calme depuis plus d'une année.** Pour les habitants de Kilya, la sérénité retrouvée dans leur localité est due à la présence d'une base militaire de la Monusco y installée depuis 3 ans. D'après le président de la société civile de Kilya, la population de cette localité appréhende le départ de la Monusco, après que cette mission onusienne s'est retirée de la province voisine du Sud-Kivu ; mais elle espère qu'au moment où cela se fera dans leur région, le Gouvernement soit en mesure d'assurer la sécurité des habitants. Lors des discussions avec la délégation de la Monusco, les autorités et la société civile ont salué certains projets de développement initiés par la Monusco, la réhabilitation de la route Kilya-Halungupa longue de 7 km et qui facilite les interventions des forces de sécurité ; mais aussi l'éclairage public qui a permis la réduction du banditisme.

**Grève à l'OVG : un service minimum instauré pour surveiller les données volcaniques et sismiques,** en attendant le paiement de leur prime spécifique par le Gouvernement. Les grévistes, en grève depuis deux semaines, ont pris cette décision, le 26 septembre, après une rencontre entre le gouverneur du Nord-Kivu et une délégation des agents de l'OVG. La mise en place de ce service minimum va permettre aux scientifiques de reprendre la surveillance des données des volcans Nyiragongo et Nyamulagira, ainsi que les données sismiques du lac Kivu mais aussi l'émission du gaz carbonique appelé localement Mazuku. Tous ces éléments de la nature constituent une grande menace pour la population de Goma et ses environs. Par ailleurs, les grévistes ont remis au gouverneur un état de besoin logistique qui permettra la reprise totale de la surveillance des données volcanologiques, sismiques et du gaz carbonique. C'est notamment du carburant pour le déplacement sur le terrain, la connexion internet et bien d'autres urgences. A la suite de cette demande, le gouverneur a débloqué un montant de 5400 USD répondre aux besoins logistiques.

**Le taux de mortalité maternelle reste très alarmant en RDC,** il est parmi les plus élevé du monde, surtout dans les zones des conflits armés. Le taux de mortalité maternelle a été estimé à 547 pour 100.000 naissances vivantes en 2020, rapporte un communiqué de presse de l'Unicef publié fin 2023. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) estime que plus de 32 femmes au monde, dont 3 en RDC, meurent toutes les heures de causes liées à la grossesse et de complications lors de l'accouchement. Ce constat a été établi à l'issue d'une étude qualitative, menée entre octobre 2022 et aout 2023 par l'Université catholique de Bukavu, sur les politiques de santé, en se concentrant sur les facteurs politiques, économiques et du système de santé affectant la prise de décision en matière de santé maternelle et néonatale dans les provinces du Nord-Kivu et Sud-Kivu. L'objectif de cette étude, dans sa deuxième phase, est de « voir comment est-ce que la surveillance de décès maternel et périnataux peut être faite de façon plus complète », afin d'avoir un suivi, identifier réellement les causes des décès et y apporter des pistes des solutions.

**Tshopo : les députés provinciaux entament une grève pour exiger le paiement d'au moins 2 des 6 mois de leurs arriérés.** « S'il n'y a pas de paiement d'au moins 2 des 6 mois de nos arriérés, nous n'aurons pas d'activités parlementaires », a laissé entendre le président de l'Assemblée provinciale de la Tshopo. Selon lui, c'est une option qui a été levée momentanément par les élus provinciaux. « Il y a le personnel qui doit être pris en charge. Ce sont des parents. Il y a des agents de l'Assemblée et des députés qui n'ont pas encore envoyé les enfants à l'école. Comment allons-nous continuer de travailler dans ces conditions ? », s'est-il interrogé. L'ouverture de cette session budgétaire est intervenue le 27 septembre et non le 30 septembre comme le dit la loi. L'Assemblée provinciale de la

Tshopo fait désormais partie de l'Association Internationale des Régions Francophones. Le Président de l'organe délibérant est invité à représenter la province et le pays dans le cadre de l'association précitée. Son vice, Philippe Kamango, est absent pour des raisons de santé. (**Actualité.CD**)

**Tension à Goma après le meurtre du directeur de Radio Maria.** Des troubles ont commencé vendredi soir au quartier Ndosho après que trois hommes armés ont froidement abattu en pleine rue le directeur de l'antenne locale d'une radio catholique pendant qu'il était sur le chemin de son domicile. La mort cet homme des médias a provoqué aussi l'émoi au sein de la presse locale, mais également la colère des activistes de la société civile. Le meurtre d'Edmond Mondja intervient 24 heures après ceux de deux autres habitants des quartiers Ndosho et Mugunga. Ce qui pourrait expliquer les échauffourées qui ont éclaté vendredi soir à Ndosho. Ce samedi, ces troubles sont exaspérés par un accident de circulation qui a causé la mort d'un motard dans la matinée. Selon les premières informations, le motard décédé conduisait les enfants à l'école lorsque par un mauvais virage, il est entré en collision avec un bus en provenance du Sud de la ville qui roulait à vive allure. Les témoins sur place affirment que le motard est mort sur le champ alors que les enfants qu'il acheminait à l'école ont été éjectés de la moto au moment de la collision. Tombés hors de la chaussée, ces enfants sont en vie. Pour l'instant, toutes les activités aux alentours de Instigo et Signers sont paralysées. Les manifestants s'en prennent violemment aux conducteurs de taxis et des bus.

**Dimanche 29 septembre.**

**Des forces politiques et sociales notent la dégradation de la situation socio-économique et sécuritaire.** Ces acteurs politiques et de la société civile ont également exprimé leur regret à propos de la montée vertigineuse de l'insécurité dans l'Est du pays et dans les grands centres urbains, en proie au phénomène kuluna. (Délinquant) Ils accusent en outre le pouvoir en place de se livrer en toute impunité, aux arrestations et détentions arbitraires, aux violences sexuelles et sexistes dans les lieux de détention, bafouant les principes démocratiques. Elle se réjouissent d'avoir organisé avec succès, le sit-in devant le Palais de justice, dans la commune de la Gombe pour faire entendre leurs voix et réclamer la libération des prisonniers d'opinion comme Seth Kikuni, Mike Mukebayi, Jean-Marc Kabund et autres. Pour ces acteurs, cette manifestation constitue la preuve de leur ferme condamnation de la violation de la Constitution et des lois de la République, des droits fondamentaux et des instruments juridiques internationaux de protection des droits de l'homme par le pouvoir en place.

**Mai-Ndombe : le gouverneur Lebon Nkoso annonce la tenue d'une tripartite pour lutter contre les naufrages.** Selon l'autorité provinciale, cette rencontre réunira des représentants du gouvernement provincial, ceux de la division provinciale des Transports et des armateurs. Les acteurs qui ont participé à cette conférence-débat, ont promis de tout mettre en œuvre pour réduire le taux de naufrages dans leur province. C'est dans ce cadre qu'ils ont proposé quelques pistes de solutions, notamment le balisage des cours d'eaux, l'interdiction de naviguer la nuit pour des embarcations de fortune fabriquées depuis plus de deux ans. Au Mai-Ndombe, le dernier naufrage remonte au mois d'août dernier, où près de 30 personnes avaient péri dans les eaux de la rivière Lukeni, en territoire de Kutu.

**Butembo : au moins 71 décès enregistrés en 9 mois dans la prison de Kakwangura.** Les responsables du Réseau pour les droits de l'homme, affirment que ces décès ont été causés par le surpeuplement et la malnutrition. La prison de Butembo héberge actuellement plus de 1 300 détenus, alors qu'elle était construite pour une capacité d'accueil de 200 pensionnaires. Le coordonnateur du REDHO, plaide pour son désengorgement et également pour la construction d'une prison plus vaste afin d'améliorer les conditions de détention.

**Beni : l'armée restitue des biens et de l'argent extorqués à la population à Mangina,** il y a environ deux semaines par des "militaires incontrôlés pendant une patrouille". Cette restitution est le fruit d'un plaidoyer de la société civile de cette commune rurale, auprès des autorités militaires locales. « Pour nous, c'est un sentiment de satisfaction. Nous pensons que si cette collaboration entre les services de sécurité et la population continue, la paix va régner chez nous. Pour y arriver, il a fallu que les autorités militaires conscientisent les soldats impliqués, en leur montrant que la population ne doit pas être considérée comme ennemi du militaire et vice-versa ».

**Réchauffement climatique : des jeunes lancent le projet de planter 3000 palmiers à Kisangani.** Ce projet dénommé « Kisangani vert » est l'initiative des jeunes réunis au sein de la fondation Sun shine. Il sera exécuté pendant 12 mois. Appuyé par l'Union européenne, « Kisangani vert » consiste notamment à planter trois mille palmiers royaux sous la supervision de 30 animateurs. Les jeunes initiateurs de ce projet invitent la population à se joindre à cet effort pour lutter contre le réchauffement climatique dont les effets sont déjà visibles dans la province de la Tshopo ; avec les inondations récurrentes et la dégradation de l'environnement.

**Kisangani : hausse des prix des denrées alimentaires à la suite de la dégradation de la RN4.** Sur son tronçon compris entre Kisangani (Tshopo) et Beni (Nord-Kivu), cette route en terre est parsemée des bourniers devenus boueux avec la tombée des pluies. Des centaines de camions remplis des tonnes de biens alimentaires divers restent bloqués pendant des jours voire des semaines, embourbés sur la RN4. Leurs cargaisons : haricots, oignons et ail finissent par pourrir faute de conservation. Les camions qui réussissent à quitter cet enfer routier et atteindre le marché de Kisangani, ne peuvent y décharger que très peu de marchandises encore comestibles. A cause des dégâts subis et au vu des souffrances endurées sur la route, les commerçants n'ont d'autres choix que d'augmenter les prix de leurs marchandises pour tenter de minimiser les pertes. En vue de remédier à cette situation, les camionneurs et les commerçants demandent au Gouvernement d'accélérer l'asphaltage de la RN 4.

**L'influenceuse pro-pouvoir Denise Mukendi incarcérée après l'arrestation et le viol présumé d'un opposant.** Cette femme avait reconnu avoir ordonné l'arrestation de l'opposant Jacky Ndala, ainsi que le viol par sodomie qu'il aurait subi à l'Agence nationale de renseignements (ANR) en 2021. Denise Mukendi a été accueillie à Brazzaville par les services de renseignements de deux pays alors qu'elle tentait de s'envoler pour la France. Le bureau de coordination nationale d'Interpol avait été activé lundi 23 septembre. Elle a été extradée mercredi à Kinshasa où elle a été conduite à l'agence nationale de renseignements, l'ANR. Ce n'est que vendredi qu'elle a été présentée au procureur. Elle a été placée en détention provisoire dès vendredi soir à la prison centrale de Makala. Son avocat demande plus de sécurité pour sa cliente en milieu carcéral. Elle risque de nombreuses années d'emprisonnement si ces faits sont avérés et retenus par les juges à l'issue d'un procès. (RFI)

**Parlement : les élus d'Ensemble pour la République outillés pour une participation "active" et "qualitative" au débat général sur le projet de budget 2025.** En effet, "Maîtriser la loi des finances, lecture, élaboration, interprétation et contrôle" était le thème principal de ce séminaire d'une seule journée. L'objectif poursuivi par la famille politique de Moïse Katumbi Chapwe était qu'au sortir de ce séminaire que les élus soient à même de défendre au parlement avec argument bien construit pour l'intérêt général du peuple étant donné que la session ordinaire en cours est essentiellement budgétaire. "Pour prendre la parole nous devons prendre la parole efficacement et pour cela il nous faut maîtriser de quoi nous parlons. Je crois que c'est l'objectif de ce séminaire qui sera j'espère fructueux pour tous et pour lequel je souhaite qu'il y est des échanges de manière à ce que nous sortons d'ici armés et munis de la même compréhension". Le projet de loi de finances pour l'exercice 2025 a été déjà déposé au bureau de l'Assemblée nationale par la première ministre Judith Suminwa Tuluka. Ce premier ce projet de loi de finances du gouvernement Judith Suminwa, est équilibré en recettes et en dépenses à hauteur de 49.847 milliards FC dégageant un taux d'accroissement de 21,6% par rapport au budget de l'exercice 2024 chiffré à hauteur de 40.464 milliards FC. Après le dépôt de ce projet de loi de finances, précise la loi N°11/011 du 13 juillet 2011 relatives aux Finances Publiques, l'Assemblée nationale dispose de 40 jours à compter de la date du dépôt pour adopter le projet de loi de finances de l'année. (Actualité.CD)

**Lundi 30 septembre.**

**Après New York, Félix Tshisekedi en visite d'État à Budapest.** Sur invitation du gouvernement hongrois, le Président de la République Félix Tshisekedi séjourne, depuis dimanche 29 septembre, à Budapest (Hongrie) pour une visite d'État de 72 heures. Dans son programme, Félix Tshisekedi devra s'entretenir en aparté avec son homologue hongrois Tamas Sulyok au Palais présidentiel Sandor, avant d'être reçu officiellement par le Premier ministre Victor Orban au Monastère des Carmes. Le chef de l'Etat aura sauf imprévu de rencontres de haut niveau avec des parlementaires et d'autres personnalités influentes du gouvernement hongrois. Cette visite d'État prévue de longue date augure un renforcement de la coopération bilatérale entre la Kinshasa et Budapest.

**Kwilu : les enseignants maintiennent la grève malgré l'augmentation de 50 000FC sur leur salaire.** Il s'agit des enseignants de toutes les écoles publiques et de tous les réseaux confondus. Pour ces enseignants le Gouvernement n'a pas pris en compte plusieurs autres conditions et préalables qu'ils avaient posé il y a quelques mois et ont décidé de ne pas reprendre le chemin de l'école. Le président de l'Intersyndicale des enseignants du Kwilu, a en outre souligné que l'Intersyndicale ne peut pas aller à l'encontre de la volonté des enseignants et invite les parents d'élèves à garder leurs enfants à la maison jusqu'à nouvel ordre.

**Mpox au Sud-Kivu : au moins 7 889 cas et 43 décès recensés en 9 mois.** Les zones de santé de Miti-Murhesa et de Nyangezi sont les plus touchées dans cette province. Dans la réponse à cette épidémie, l'équipe humanitaire pays de l'ONU effectué une mission du 27 au 28 septembre, pour appuyer le Gouvernement provincial dans la riposte contre la variole du singe (Mpox). Le représentant spécial adjoint du Secrétaire général de l'ONU en RDC, coordonnateur des opérations humanitaires, a expliqué que c'est une mission de solidarité : « C'est une mission de soutien puisqu'après cette mission, il y a des recommandations qui vont être faites. On va continuer à se mobiliser en appui aux autorités congolaises. On va continuer à travailler avec tous nos partenaires pour mobiliser le soutien

absolument indispensable pour prévenir l'expansion et appuyer la réponse ». Nous sommes venus avec les gens qui s'occupent de différents piliers où nous avons appuyé la province pour que la réponse soit adéquate parce que nous voulons maîtriser l'épidémie et l'arrêter », a assuré le représentant de l'Organisation mondiale de la santé en RDC.

**Maniema : le gouverneur lance le début des travaux de réhabilitation de la RN31**, le tronçon compris entre la ville de Kindu et la localité de Kailo. Il s'agit de la réhabilitation de 20 kms dans le cadre de la mise en œuvre de projets à impact visible pour les 100 jours du gouverneur à la tête de cette province. La réalisation de ce projet est rendue possible grâce aux fonds collectés par le paiement de la taxe conventionnelle initiée récemment par le chef de l'exécutif provincial. « Le message c'est d'encourager tout le monde surtout les miniers, les cimentiers, bref, tout le monde pour participer à ce projet de reconstruction de notre province. Nous devons d'abord compter sur nous-mêmes avant de compter sur les autres ». Certains habitants qui ont assisté à la cérémonie de lancement se sont engagés à accompagner cette initiative jusqu'à son aboutissement.

**L'ONG MSF alerte sur l'augmentation alarmante des violences sexuelles dans l'est du pays.** 91% des victimes soignées par MSF en 2023 viennent du Nord-Kivu, dévastée par les combats entre le groupe armé M23 soutenu par Kigali et l'armée congolaise appuyée par les milices locales, Wazalendo. Pour MSF, dans les camps de déplacés autour de Goma, les violences sexuelles sont particulièrement « alarmantes ». C'est dans ces sites surpeuplés que la grande majorité des victimes sont prises en charge par les équipes de MSF : soit près de 18 000 femmes violées. Le rapport révèle que les femmes et les filles, qui constituent 98% des victimes, sont agressées lors de simples tâches quotidiennes, comme aller chercher du bois ou de l'eau. 8 115 femmes ont sollicité un avortement, dont 94% dans les sites autour de Goma. Certaines victimes ont été testées positives au VIH ou à d'autres infections sexuellement transmissibles. Ces données de MSF ne sont pas exhaustives, beaucoup de victimes de violences sexuelles ne se rendent pas dans les structures de santé. Le responsable des programmes de MSF en RDC, décrit une situation où les deux tiers des agressions se déroulent sous la menace d'une arme. La tendance ne fait que s'aggraver en 2024. Rien que dans les cinq premiers mois de l'année, le Nord-Kivu a déjà enregistré plus de 17 000 victimes. **(RFI)**

**Assemblée nationale : l'UDPS revendique la présidence de 70% des commissions permanentes.** Selon le groupe parlementaire UDPS, cette demande est justifiée par le poids politique du parti au sein de l'hémicycle. Toutefois, cette bataille pour le contrôle des commissions permanentes semble ralentir le bon fonctionnement de l'Assemblée nationale. En effet, les députés n'ont que 40 jours pour examiner le budget 2025, et près de 15 jours ont déjà été perdus, sans qu'un calendrier officiel de la session ne soit publié. Face à cette situation, Vital Kamerhe, le président de l'Assemblée nationale, a appelé à la solidarité et à la confiance mutuelle entre les députés.

**Bintou Keita salue « la réduction considérable des combats dans l'Est de la RDC entre les belligérants ».**

« Depuis le 30 juillet et l'annonce d'un cessez-le-feu entre les parties par les ministres des Affaires étrangères de la RDC et du Rwanda, lors d'une rencontre facilitée par l'Angola, s'observe une réduction considérable des combats entre belligérants. La paix n'est pas encore gagnée. Mais il existe aujourd'hui un cadre actif de dialogue entre la RDC et le Rwanda, une médiation investie et proactive, qui ne ménage aucun effort pour résoudre ce conflit, un instrument opérationnel en appui à cette médiation, une perspective réelle de paix peut donc être envisagée », a affirmé Bintou Keita, la cheffe de la Monusco.

**Le M23 contrôle la production de coltan, générant 300 000 USD par mois.** Lors de son allocution trimestrielle devant le Conseil de sécurité de l'ONU ce lundi, la cheffe de la MONUSCO, Bintou Keita, a exprimé une vive préoccupation concernant la consolidation du contrôle administratif du M23 dans les territoires de Masisi et Rutshuru, au Nord-Kivu. Ce contrôle a permis au groupe rebelle d'établir un monopole sur la production de coltan, un minerai important pour l'industrie technologique mondiale. Keita a précisé que le commerce provenant de la région de Rubaya, qui représente plus de 15 % de la production mondiale de tantale, génère environ 300 000 dollars par mois pour le M23. « Ce blanchiment criminel des ressources naturelles de la RDC alimente les groupes armés et perpétue l'exploitation des populations civiles, dont certaines sont réduites à une forme d'esclavage de fait », a déclaré Bintou Keita. Elle a appelé à des sanctions internationales contre les acteurs impliqués dans ce commerce illicite, avertissant que la paix restera hors d'atteinte sans mesures fortes. En parallèle, Keita a souligné l'importance d'améliorer la gouvernance de l'exploitation des ressources naturelles en RDC. Elle a encouragé le gouvernement à renforcer la transparence et la traçabilité des flux miniers et à investir dans la transformation locale des matières premières, tout en prenant des actions concrètes contre les flux financiers illicites. **(Actualité.CD)**

